

UFF ACTIONS EMERGENTES (part A)



Objectif de gestion

Le FCP a pour objectif de surperformer l'indicateur de référence MSCI EMF sur la durée de placement recommandée en investissant dans des actions et des titres similaires à des actions des marchés émergents. Cet objectif est ciblé en associant des critères d'évaluation financiers et extra-financiers en lien avec la responsabilité d'entreprise et la contribution à la transition écologique.

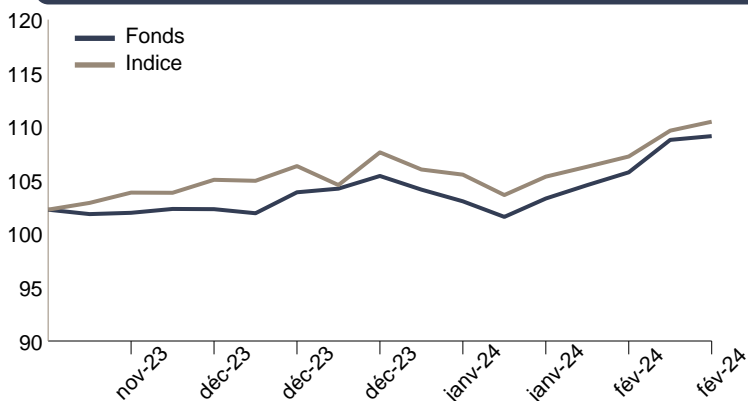
Profil de risque



Chiffres clés au 29/02/2024

Valeur liquidative	108.25 €	Nombre de positions	84
Actif net du fonds	55.32 M€	Taux d'investissement	99.20%

Evolution de la performance



Depuis le 06/11/2023, l'indicateur de référence est le MSCI EMF (dividendes réinvestis, libellé en euro). Avant, l'indice de référence était composite. Il était constitué à 50% du MSCI EMF (Emerging Markets Free) (dividendes réinvestis, libellé en euro) et à 50% du JPM EMBI Global Diversified Composite Index couvert en Euros (dividendes réinvestis).

Principaux mouvements

Achats/Renforcements	Ventes/Allègements
Mediatek Inc	Taiwan Semiconductor
Air Astana Jsc - Gdr	Power Grid Corporati
Wuliangye Yibin Co	Bank Of Georgia
Icici Bank Ltd	Cimb Group Holdings
Hdfc Bank Ltd	Sitc International H

Principales contributions

Contributions à la hausse		Contributions à la baisse	
Taiwan Semiconductor	0.97%	Grupo Mexico	-0.17%
Mediatek Inc	0.61%	Hdfc Bank Ltd	-0.15%
Bank Of Georgia	0.40%	Novatek Pjsc	-0.09%
Li Auto Class A Inc	0.29%	Aem Holdings Ltd	-0.08%
Power Grid Corporati	0.25%	Grupo Aeroportuario	-0.08%
Total	2.52%	Total	-0.57%

Performances du fonds et de l'indice de référence

	Fonds	Indice	Ecart
1 mois	5.71%	5.15%	0.56%
YTD	2.98%	1.97%	1.01%
3 mois	6.69%	4.66%	2.04%
6 mois	-	-	-
1 an	-	-	-
3 ans	-	-	-
Création	8.48%	10.56%	-2.08%

Indicateurs de risque sur 1 an

Volatilité du fonds	-	Ratio de Sharpe	-
Volatilité de l'indice	9.10%	Ratio d'information	-
Tracking Error	-	Beta	-

10 principales contributions

Valeur	Poids	Secteur d'activité
Taiwan Semiconductor	9.72%	Technologies
Samsung Electronics-	4.72%	Technologies
Tencent Holdings Ltd	3.53%	Télécommunications
Mediatek Inc	3.51%	Technologies
Hdfc Bank Ltd	3.30%	Finance
Shinhan Financial Gr	3.21%	Finance
Grupo Mexico	2.87%	Matériaux
Power Grid Corporati	2.77%	Services aux collectivités
Alibaba Group Holdin	2.70%	Consommation discrétionnaire
Bajaj Holdings	2.46%	Finance
Total	38.80%	

Caractéristiques du FCP

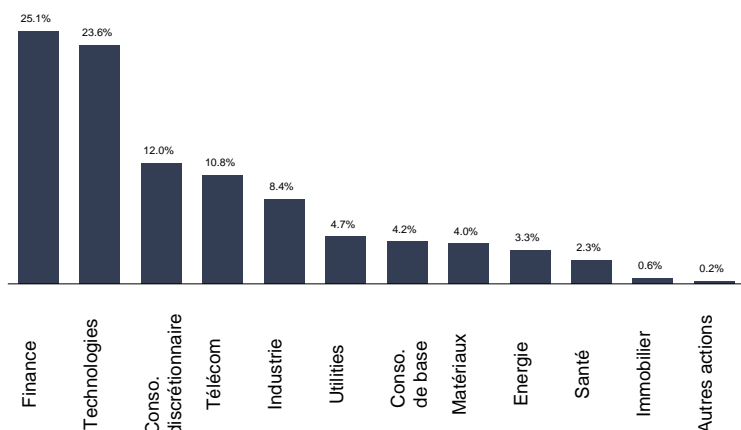
Code ISIN :	FR001400KK57	Fréquence de valorisation :	Quotidienne
Société de gestion :	Myria AM	Droit d'entrée (max) :	0.00%
Date de création :	23/10/2023	Frais de gestion direct :	2.51%
Eligibilité PEA :	Non	Frais de gestion indirect :	cf prospectus
Centralisation :	14:30	Durée de placement recommandée :	5 ans
Classification SFDR	Article 8		

Gérant financier

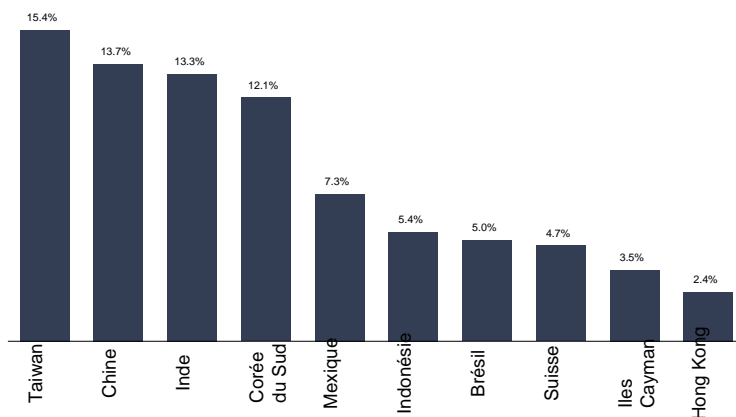


Le présent document n'a été élaboré qu'à titre d'information et a pour but d'aborder de manière simplifiée les principales caractéristiques du fonds, il ne saurait donc constituer une recommandation, un conseil en investissement, ou une offre d'achat. L'OPC est investi sur les marchés financiers. Il présente un risque de perte en capital. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. Préalablement à toute souscription et pour plus d'information sur les risques et les frais, il convient de se reporter aux prospectus. DIC et autres informations réglementaires accessibles sur notre site www.myria-am.com ou gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion : Myria Asset Management, SGP agréée par l'AMF sous le N°GP-14000039, 70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes.

Répartition par secteurs de la poche actions



Répartition par pays



Historique des performances

	janv.	fév.	mars	avril	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.	Année
2024 Fonds	-2.59%	5.71%											2.98%
Indice	-3.03%	5.15%											1.97%
2023 Fonds										0.18%	1.49%	3.61%	5.34%
Indice										0.71%	4.90%	2.63%	8.42%

Les performances sont calculées nettes de frais de gestion. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Commentaire de gestion

Les actions mondiales des marchés émergents ont rebondi en février, récupérant les pertes du mois précédent et surpassant celles des marchés développés, même si les investisseurs ont revu à la baisse leurs attentes concernant l'assouplissement de la politique monétaire américaine.

La surperformance des marchés émergents s'explique principalement par les vents favorables en Chine et en Corée du Sud. Des données macroéconomiques plus favorables que prévu à l'approche des vacances du Nouvel An lunaire et des mesures politiques supplémentaires ont entraîné un retournement brutal des actions chinoises. Les décideurs politiques ont réduit le taux préférentiel des prêts à cinq ans, ce qui devrait entraîner une nouvelle baisse des taux hypothécaires pour les acquéreurs de logements, et introduit plus de restrictions sur la vente à découvert et les achats d'actions par l'État afin de renforcer la confiance du marché.

En Corée, le gouvernement a dévoilé les premiers détails de son programme Value-up qui vise à améliorer les rendements pour les actionnaires et les valorisations. Cela a conduit à une rotation vers des secteurs de valeur tels que la finance et l'automobile. Ailleurs, Taiwan s'est redressé, tandis que l'Inde est restée à la traîne après sa surperformance précédente. Cette dernière a également annoncé un budget intérimaire axé sur l'assainissement budgétaire et les dépenses d'investissement avant les élections législatives.

Les marchés d'Amérique latine sont restés à la traîne, plombés par des rendements médiocres au Brésil et au Mexique. Les bourses du Golfe ont enregistré des performances mitigées alors que les prix du pétrole ont progressé en raison des tensions géopolitiques régionales. Les actions sud-africaines ont chuté après que le gouvernement a déclaré qu'il puiserait dans les réserves d'urgence de la banque centrale pour limiter la hausse de la dette.

Le présent document n'a été élaboré qu'à titre d'information et a pour but d'aborder de manière simplifiée les principales caractéristiques du fonds, il ne saurait donc constituer une recommandation, un conseil en investissement, ou une offre d'achat. L'OPC est investi sur les marchés financiers. Il présente un risque de perte en capital. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. Préalablement à toute souscription et pour plus d'information sur les risques et les frais, il convient de se reporter aux prospectus, DIC et autres informations réglementaires accessibles sur notre site www.myria-am.com ou gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion : Myria Asset Management, SGP agréée par l'AMF sous le N°GP-14000039, 70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes.

Informations relatives aux performances passées

L'information relative aux performances passées ne pourra être affichée qu'après le terme d'une année civile complète, soit fin 2024.

Le présent document n'a été élaboré qu'à titre d'information et a pour but d'aborder de manière simplifiée les principales caractéristiques du fonds, il ne saurait donc constituer une recommandation, un conseil en investissement, ou une offre d'achat. L'OPC est investi sur les marchés financiers. Il présente un risque de perte en capital. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. Préalablement à toute souscription et pour plus d'information sur les risques et les frais, il convient de se reporter aux prospectus, DIC et autres informations réglementaires accessibles sur notre site www.myria-am.com ou gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion : Myria Asset Management, SGP agréée par l'AMF sous le N°GP-14000039, 70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes.



UFF Actions Emergentes

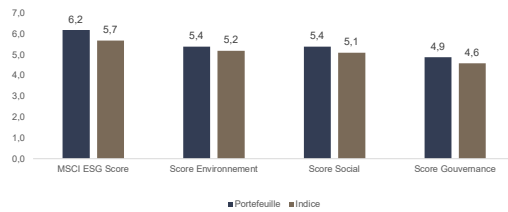
Rapport ESG
décembre 2023



Couverture par un score ESG *

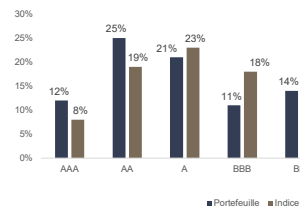
Portefeuille 100,0%
* en pourcentage de l'actif net, hors liquidités

Score ESG



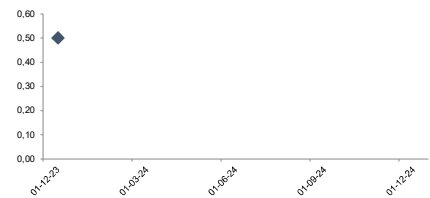
Source : MSCI au 31/12/2023

Notation MSCI ESG



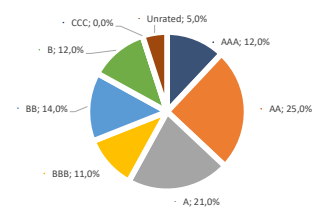
Source : MSCI au 31/12/2023

Evolution du score ESG relatif



Source : MSCI au 31/12/2023

Répartition des Notations MSCI ESG



Source : MSCI au 31/12/2023

Score ESG des 10 premières lignes du portefeuille

Nom	Poids dans le portefeuille en %	MSCI ESG Score
TSMC	9,6%	10,0
Samsung Electronics	7,2%	8,3
Tencent Holdings	4,0%	4,2
HDFC Bank	3,8%	7,4
Power Grid Corporation of India	3,4%	6,2
Grupo Mexico	3,3%	3,1
Shinhan Financial Group	2,9%	8,1
Alibaba Group Holding	2,9%	5,1
Bajaj Holdings & Investment Limited	2,4%	1,5
Bank of Georgia	2,0%	8,3
Total	41,5%	

Source : MSCI au 31/12/2023

Intensité carbone des 10 principaux émetteurs (Scope 1+2)

Nom	Contribution aux émissions carbone	Intensité carbone
Seplat Energy	17,4%	21,0
Grupo Mexico	9,1%	11,0
SLC Agricola	5,1%	6,2
TSMC	4,2%	5,1
Rumo	2,9%	3,5
Petrobras	2,6%	3,1
Geopark	2,4%	2,9
Reliance Industries	2,2%	2,6
SITC Holdings	2,2%	2,6
LG Chem	1,4%	1,7
Total	49,4%	59,7

Source : Trucost au 31/12/2023

Intensité carbone

(en tonnes de CO2 par Million de dollars de revenus)

	Scope 1+2	Scope 1	Scope 2	Scope 3
Portefeuille	120,7	62,14	58,6	262,98
Indice	377,5	312,5	64,98	360,55
Relatif	31,99%	19,88%	90,18%	72,94%

Source : Trucost au 31/12/2023

Définitions des émissions du périmètre (1-3) : 1 - émissions directes, 2 - émissions indirectes, 3 - émissions de la chaîne de valeur en amont et en aval (le cas échéant). Les données Trucost sont en partie basées sur des chiffres estimés.

Les notations MSCI des entreprises sont fournies pour permettre des comparaisons avec les investissements détenus ailleurs dans un format standardisé. Nous menons nos propres recherches exclusives ce qui peut nous amener à avoir une vision différente de celle exprimée par le score MSCI.

Notation MSCI ESG : elle provient directement du fournisseur et comprend les ajustements MSCI intégrant les tendances ESG positives et négatives et les mesures ESG à la traîne dans le calcul de la note. Distribution des notations MSCI ESG : les moyennes du fonds et de l'indice de référence sont calculées sur la base des scores MSCI des différents niveaux de sécurité.

Les notes ne sont donc pas directement comparables. Dans les deux méthodologies de calcul, les positions du portefeuille et de l'indice de référence sont pondérées au prorata pour refléter les titres pour lesquels les données MSCI sont disponibles.

Ce rapport présente une série de résultats relatifs aux caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) du fonds.

APPROCHE ESG

2 Evaluations : Opérationnelle et Gouvernance

1) Opérationnelle

L'évaluation opérationnelle tient compte de facteurs qui se rapportent au changement climatique, à l'environnement, à la gestion du personnel, aux droits humains, tels que :

- Les émissions de gaz à effet de serre,
- La gestion de l'énergie,
- La gestion des déchets,
- Les impacts sur l'environnement,
- Les pratiques salariales,
- La santé et la sécurité des salariés,
- L'engagement et la diversité,
- Les droits humains et les communautés,
- La confidentialité et la protection des données.

2) Gouvernance

L'évaluation de la gouvernance tient compte de facteurs liés au comportement des entreprises et à la gouvernance d'entreprise, tels que :

- Les controverses,
- Les politiques et les pratiques,
- La comptabilité et les audits,
- Les questions relatives au conseil d'administration,
- La propriété et le contrôle.

CRITERES D'EXCLUSIONS (**)

L'approche repose sur un ensemble d'exclusions binaires et fondées sur des normes qui sont liées au Pacte mondial des Nations Unies, aux armes à sous-munitions et aux mines terrestres antipersonnel, aux armes controversées, à la production de tabac (plus de 5 % du chiffre d'affaires), à l'extraction de charbon thermique (plus de 5 % du chiffre d'affaires), à la production d'électricité à partir du charbon thermique (plus de 20 % du chiffre d'affaires), aux entreprises augmentant leur capacité de production d'énergie thermique à base de charbon.

Les entreprises présentant une intensité carbone supérieure à 150 tonnes CO2/Million de dollars de chiffre d'affaires sont exclues.

Chaque entreprise se voit attribuer, par l'équipe ESG centrale, un « ESG House score » allant de 0 (faible) à 100 (élevé) combinant une analyse opérationnelle et de gouvernance. Les entreprises présentant un « ESG House score » inférieur à 29/100 sont exclues.

Enfin, chaque entreprise reçoit, par l'équipe de gestion du gestionnaire financier, un « ESG Quality score » compris entre 1 (élevé) et 5 (faible). Les entreprises présentant un « ESG Quality score » inférieur à 4/5 sont exclues.

INDICATEURS

Le Fonds vise :
- une notation MSCI ESG égale ou supérieure à celle de l'indice
- une intensité carbone (émissions Scope 1 & 2) inférieure d'au moins 10 % à celle de l'indice de référence

APPROCHE ESG

Best in Universe :

Démarche de sélection ESG des entreprises qui consiste à privilégier les entreprises les mieux notées d'un point de vue extra-financier, indépendamment de leur secteur d'activité.

INDICE DE REFERENCE

MSCI EMF (Emerging Markets Free, en euro, dividendes nets réinvestis)

Le présent document n'a été élaboré qu'à titre d'information et a pour but d'aborder de manière simplifiée les principales caractéristiques du fonds, il ne serait donc constituer une recommandation, un conseil en investissement, ou une offre d'achat. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. Préalablement à toute souscription, il convient de se reporter aux prospectus, DICI et autres informations réglementaires accessibles sur notre site www.myria-am.com ou gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion : Myria Asset Management, SGP agréée par l'AMF sous le N°GP-14000039, 32, avenue d'Iéna, 75116 Paris.

Glossaire

Émissions carbone

"Emission carbone" est utilisé comme terme générique pour désigner les principales émissions de gaz à effet de serre (GES) (dioxyde de carbone, méthane, protoxyde d'azote, gaz fluorés) dans le reporting.

Émissions carbone - Scope 1

Émissions de gaz à effet de serre générées par la combustion de combustibles fossiles et les processus de production détenus ou contrôlé par l'entreprise.

Émissions carbone - Scope 2

Émissions de gaz à effet de serre générées par la consommation d'électricité, de chaleur ou de vapeur achetée par l'entreprise.

Émissions carbone - Scope 3

D'autres émissions indirectes de gaz à effet de serre en amont et en aval, telles que l'extraction et la production de matériaux et carburants achetés, activités liées au transport dans des véhicules non détenus ou contrôlés par la personne déclarante entité, activités liées à l'électricité (par exemple pertes T&D) non couvertes par le Scope 2

Intensité carbone moyenne pondérée

Intensité carbone moyenne du portefeuille pondérée par le poids de l'entreprise dans le portefeuille. Cette mesure est recommandé par TCFD.

Pacte mondial des Nations Unies

Une initiative mondiale de développement durable des entreprises, appelant les entreprises, les investisseurs et les autres participants à aligner leurs des stratégies et des opérations fondées sur des principes universels en matière de droits de l'homme, de travail, d'environnement et de lutte contre la corruption.

Trucost

Trucost est un fournisseur leader de données carbone, les données obtenues sont utilisées pour évaluer l'exposition liée au changement climatique et à des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance plus larges afin de progresser vers un monde plus durable.

MSCI ESG Score

Le score de qualité ESG du fonds (10-0) évalue la résilience des avoirs globaux d'un fonds face à l'industrie à long terme. risques ESG spécifiques. Les fonds bien notés sont généralement constitués d'émetteurs dont la gestion des principaux risques ESG est leader ou améliorée, selon la méthodologie MSCI.

(**)

L'approche extra-financière a été formalisée avec la définition de la méthodologie propriétaire d'analyse des critères ESG du gestionnaire financier délégué Abrdn. Les valeurs en portefeuille sont sélectionnées selon cette méthodologie propriétaire. Le résultat des analyses présenté dans ce document est fondé sur une méthodologie propriétaire d'analyse des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance d'Abrdn ».

Ce rapport présente une série de résultats relatifs aux caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) du fonds.

APPROCHE ESG

2 Evaluations : Opérationnelle et Gouvernance

1) Opérationnelle

L'évaluation opérationnelle tient compte de facteurs qui se rapportent au changement climatique, à l'environnement, à la gestion du personnel, aux droits humains, tels que :

- Les émissions de gaz à effet de serre,
- La gestion de l'énergie,
- La gestion des déchets,
- Les impacts sur l'environnement,
- Les pratiques salariales,
- La santé et la sécurité des salariés,
- L'engagement et la diversité,
- Les droits humains et les communautés,
- La confidentialité et la protection des données.

2) Gouvernance

L'évaluation de la gouvernance tient compte de facteurs liés au comportement des entreprises et à la gouvernance d'entreprise, tels que :

- Les controverses,
- Les politiques et les pratiques,
- La comptabilité et les audits,
- Les questions relatives au conseil d'administration,
- La propriété et le contrôle.

CRITERES D'EXCLUSIONS (**)

L'approche repose sur un ensemble d'exclusions binaires et fondées sur des normes qui sont liées au Pacte mondial des Nations Unies, aux armes à sous-munitions et aux mines terrestres antipersonnel, aux armes controversées, à la production de tabac (plus de 5 % du chiffre d'affaires), à l'extraction de charbon thermique (plus de 5 % du chiffre d'affaires), à la production d'électricité à partir du charbon thermique (plus de 20 % du chiffre d'affaires), aux entreprises augmentant leur capacité de production d'énergie thermique à base de charbon.

Les entreprises présentant une intensité carbone supérieure à 1 150 tonnes CO2/Million de dollars de chiffre d'affaires sont exclues.

Chaque entreprise se voit attribuer, par l'équipe ESG centrale, un « ESG House score » allant de 0 (faible) à 100 (élevé) combinant une analyse opérationnelle et de gouvernance. Les entreprises présentant un « ESG House score » inférieur à 29/100 sont exclues.

Enfin, chaque entreprise reçoit, par l'équipe de gestion du gestionnaire financier, un « ESG Quality score » compris entre 1 (élevé) et 5 (faible). Les entreprises présentant un « ESG Quality score » inférieur à 4/5 sont exclues.

INDICATEURS

Le Fonds vise :
- une notation MSCI ESG égale ou supérieure à celle de l'indice
- une intensité carbone (émissions Scope 1 & 2) inférieure d'au moins 10 % à celle de l'indice de référence

APPROCHE ESG

Best in Universe :

Démarche de sélection ESG des entreprises qui consiste à privilégier les entreprises les mieux notées d'un point de vue extra-financier, indépendamment de leur secteur d'activité.

INDICE DE REFERENCE

MSCI EMF (Emerging Markets Free, en euro, dividendes nets réinvestis)